

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 19 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 19 avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Coise, se sont réunis à 20H30 à la salle du Conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14 avril 2018 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Christiane VERICEL, Pascal MURIGNEUX, Franck GREGOIRE, Chantal GUYOT, Eliane MURIGNEUX, Sylvie PLUVY, Adeline DURAND, Amaël MOULIN, Guillaume SOUBEYRAND, Simone BERNE, Thierry FAYOLLE

ÉTAIENT EXCUSÉS : Laurent VILLE, Hervé BONY

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Eliane MURIGNEUX est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 MARS 2018

Le compte-rendu du 29 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

1. RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA BIBLIOTHEQUE :

Présenté par Véronique GOUTTENOIRE :

Véronique indique que suite au changement de logiciel les statistiques ne sont pas significatives cependant il est intéressant de dire que la bibliothèque de la commune se porte bien.

Le taux de lecteurs actifs représente 20% de la population, il y a eu 17 nouvelles inscriptions en 2017 et 4 groupes sont inscrits, correspondant aux 4 classes de l'école PAUL LORNAGE.

L'équipe est composée de 17 bénévoles et une salariée. 90 nouveaux ouvrages ont été intégrés dont 5 dons.

La Bibliothèque de COISE est l'une des seules à être équipée d'une boîte retour, avec celle de LARAJASSE, ce qui facilite le retour des ouvrages indépendamment des horaires d'ouverture.

La bibliothèque propose en plus des prêts, des animations tout au long de l'année. De plus ce qui est parfois ignoré, est que l'adhésion donne un droit d'accès à de nombreuses ressources numériques, proposées par la MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DU RHONE :

- Regarder des concerts (catalogue en ligne de « Philharmonie de Paris ») et des films (« arte VOD »)
- Télécharger de livres numériques, consulter des tutos-vidéo
- Ecouter de la musique (« 1D Touch »)
- se former en langues sur « speakyplanet.fr », et en bureautique

Véronique fait remarquer que le budget de la bibliothèque est autonome mais dépend pour sa gestion de l'association des TRETEAUX DU GRAND VAL, qu'elle ne manque pas de remercier ainsi que la commune, pour leur soutien.

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de renouveler la convention de mise à disposition de la bibliothécaire, passée avec la commune d'AVEIZE, pour une durée de 3 ans celle-ci prendra fin le 30 avril prochain, ce que les membres du conseil acceptent.

2. COMPLEXE SPORTIF ET MAM : Point sur avancement des travaux

* **COMPLEXE SPORTIF :** Monsieur le Maire informe que les travaux suivent leur cours. La phase peinture va être entamée semaine 17 et les façades semaine 20. La maçonnerie a pris du retard, un recadrage sera nécessaire pour respecter le calendrier prévu, étant donné que cela retarde les autres entreprises. Il faudra se prononcer sur le choix des couleurs des murs intérieurs. EDF a installé sa logette, SUPER a réalisé l'étanchéité, la téléphonie est en cours.

* **MAM** : Les travaux avancent bien, une équipe de 8 maçons sera sur place, le dallage sera commencé semaine 17. Suite au passage de l'huissier, le rapport est en cours. Pour la maçonnerie il faudra prévoir une plus-value, un pilier a dû être remonté et l'alimentation cuivre sera remplacé par du PER. Les délais sont respectés, il faudra faire le choix des teintes, le soin est laissé aux occupantes qui ont participé à la dernière réunion de chantier. Le dossier de subvention a été déposé. Une réunion est prévue le 15 mai à 14h avec la PMI et la MAM.

3. COMMISSION SOCIALE : COMPTE-RENDU DE DECISION

La commission s'est réunie suite aux difficultés rencontrées par un habitant de la commune, il a été décidé d'octroyer l'aide suivante : 2 bons alimentaires de 50 €, 2 bons carburant de 30€

Monsieur le Maire dit qu'outre l'aide matérielle, garder le contact avec cette personne est primordial. Franck G. déclare qu'il ne suffit pas d'aider mais qu'il est nécessaire d'accompagner aussi. Les membres du conseil délibèrent et acceptent à l'unanimité cette proposition.

4. DELIBERATIONS :

▪ **Montant de l'aide accordée à une personne en difficultés :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les montants de l'aide suivants :

- 2 bons alimentaires d'un montant de 50 €,
- 2 bons carburant d'un montant de 30€

▪ **AUTORISATION DE SIGNATURE D'EMPRUNT :**

Suite à la consultation pour une demande de financement, effectuée auprès de la Banque Postale, la Banque populaire, la Caisse d'épargne ainsi que le Crédit Agricole, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les pièces relatives à cette demande auprès de la Banque Postale pour un montant de 450 000€ à un taux fixe de 1.25%, cette dernière étant la banque la moins disante.

▪ **DEMANDE DE SUBVENTION : AMENDES DE POLICE**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention pour l'adressage pour 50% du devis.

5. Subvention allouées aux associations pour l'année 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions déposées par les associations, il invite le Conseil Municipal à établir la liste des demandes retenues et à fixer le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2017.

ORGANISME	Montant voté
ALARM	150€
APEC DE COISE	200€
ACPG/CATM	600€
ASSOCIATION CEDO	50€
VTT DES MONTS	30€
ASSOCIATION DES HANDICAPES DES MONTS DU LYONNAIS	150€
ASSOCIATION DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE LA LOIRE	150€
ASSOCIATION SOURIRE ET PARTAGE	100€
BASKET CLUB COISE/ST DENIS	200€
BIBLIOTHEQUE DE COISE (2 € PAR HABITANT)	1 542€
CENTRE LEON BERARD	150€
CENTRE SCOLAIRE SAINT MARTIN	40€
FOYER CINEMA	80€
GROUPE DEPRIM'ESPOIR	40€
GROUPEMENT DES 4 CANTONS	212€
P'OSER	150€
RESTO DU CŒUR	40€
TRETEAUX DU GRAND VAL (ELECTRICITE)	200€
MJC DE COISE	100€

Le conseil valide ces montants à l'unanimité des membres présents.

6. Questions diverses

Adeline D. rappelle la date de l'assemblée générale du Centre socio-culturel le 23 avril 2018, et que le recrutement de son président est toujours en cours.

Guillaume S. rappelle la date de la commission économie de la CCMDL qui se tiendra à Coise le 24 avril 2018.

La commission sociale de la CCMDL, indique Simone B., demande de répertorier les différents modes de garde des communes du territoire et relance le projet de mutuelle intercommunale.

Franck G. indique que la commission bâtiments fera le tour du bâti de toutes les communes du territoire de la CCMDL.

Joël G. rappelle la visite de SMDIS lundi 23 avril 2018 et dans les jours à venir celle de l'APAVE.

M. le Maire indique concernant le lotissement le « Creux du Loup », que tous les lots ont été vendus, la dernière vente sera conclue le 5 mai prochain. Il rappelle que l'OPAC du Rhône organise la pose de première pierre, le 25 mai 2018 à 16H30.

7. Dates à retenir :

- CME : 27 avril 2018
- Visite SMDIS : 23 avril 2018
- Réunion MAM / PMI : 15 mai 2018 à 14H en Mairie
- OPAC invitation pose première pierre : 25/05/2018 à 16H30

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : **17 mai 2018.à 20H30**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 00H45.

Vu le 23 avril 2018,

Le Maire,
Philippe BONNIER

